AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-7-73 526966

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL
30,oo Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 154 de Juillet 1973 1973-25

MILDIOU DE LA VIGNE

Les pluies des 14-15-16 juillet ont délavé les traitements de la semaine précédente et ont été favorables à l'extension de la maladie. Effectuer une pulvérisation dès réception de cet avis si celle-ci n'a pas déja été effectuée.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

On note des attaques importantes de Black-Rot sur grappes surtout dans l'Armagnac et la région de Bergerac. De nouvelles sorties sont à prévoir pour les 20-22 juillet. Le traitement conseillé contre le Mildiou assurera en même temps la protection contre de nouvelles contaminations de Black-Rot.

OIDIUM DE LA VIGNE

Dans les foyers traditionnels (Armagnac, Bergerac, Buzet, Vignobles des Pyrénées Atlantiques....) des attaques sur grappes ont été relevées. Dans ces situations préférer un poudrage au Soufre. Dans les autres cas, ajouter à la bouillie destinée à lutter contre le mildiou un Soufre mouillable.

BOTRYTIS DE LA VIGNE

Les premières attaques de Botrytis sur grappes sont constatées dans l'ensemble de la Circonscription. Nous rappelons que la lutte contre cette maladie n'est toujours pas au point et qu'actuellement 4 traitements sont recommandés dans les protocoles d'expérimentation, le second intervenant au stade fermeture de la grappe. Ce stade est actuellement atteint par la majorité des cépages. Les viticulteurs ayant donc prévu de lutter contre le Botrytis doivent appliquer dès à présent une pulvérisation pneumatique à volume réduit, dirigée spécialement sur les grappes. C'est pourquoi il est conseillé de dissocier ce traitement de celui destiné à lutter contre le Mildiou . Par contre il peut être effectué en même temps que le traitement appliqué contre les vers de la grappe.

EUDEMIS ET COCHYLIS DE LA VIGNE

Le deuxième vol se termine actuellement dans la plupart des régions viticoles, à l'exception du Médoc où les captures, quoique assez faibles maintenant, se poursuivent encore.

Le traitement conseillé dans notre précédent bulletin est suffisant dans la plupart des situations. Par contre, il est prudent de le renouveler dans le Médoc, où des pourcentages élevés de pénétrations de chenilles sont observés. Ce traitement permettra dans une certaine mesure de limiter les blessures favorisant l'installation du botrytis.

.../...

P 40

.../...

/ CARPOCAPSE DES PRUNES /

Les captures de carpocapse restent nombreuses dans les postes de piègeage et les attaques sur fruits sont importantes dans quelques vergers; il convient de renouveler le traitement précédent lessivé par les pluies des 14-15-16 juillet.

/ TORDEUSE ORIENTALE /

Sur les variétés récoltées entre le 30 juillet et le 10 août, appliquer une pulvérisation à base de mévinphos ou de dichlorvos.

Sur les variétés récoltées après le 10 août, utiliser un insecticide rémanent de la liste du Bulletin N° 150 de Mars I973.

/ CARPOCAPSE DES POMMES /

Les captures restent très rares dans les divers postes de piègeage. Le deuxième vol débutant à peine. Seuls, les vergers dans lesquels sont observés des dégâts dûs à la première génération doivent être actuellement traités. Attendre un nouvel avis dans les vergers indemnes.

/ PSYLLE DU POIRIER /

Dans certains vergers du Lot et Garonne, de la Gironde, et de le Dordogne, le seuil de tolérance de 20 larves agées pour 100 feuilles est atteint(les feuilles retenues sont les trois dernières feuilles à l'extrêmité des pousses).

Dans ce cas, intervenir avec un des quatre produits ci-dessous :
- Azinphos méthyl (azintox, gusathion M, pancide, satifex P M, sepezin M)
- Méthidathion (ultracide 20)
- Monocrotophos (azodrin, nuvacron)
- Vamidothion (kilval, sepaphid, systamac, vamifène).

/ ACARIENS DES ARBRES FRUITIERS /

Les pullulations d'araignées rouges augmentent sensiblement dans les vergers de pommiers, poiriers, pêchers et pruniers. Surveiller attentivement les arbres en examinant 100 feuilles par verger homogène. Intervenir dès que les populations atteignent 30 formes mobiles par feuille. Utiliser de préférence un acaricide spécifique et éviter les esters phosphoriques trop polyvalents et à l'égard desquels s'est développée une résistance à peu près générale.

/ TAVELURE DU POIRIER /

Dans les vergers où sont constatées quelques taches de tavelures, maintenir la protection surtout pour les variétés très sensibles comme Williams.

/ BACTERIOSE ET ANTHRACNOSE DU NOYER /

Le traitement conseillé dans l'avis du 9 juillet ayant été lessivé par les pluies du 14-15-16 juillet ,effectuer une nouvelle pulvérisation.

/ CARPOCAPSE DES NOIX /

Attendre un nouvel avis.

/ RAMULARIA ET OIDIUM DU FRAISIER /

Ces deux maladies trouvent actuellement des conditions favorables à leur développement dans les cultures remontantes.

Appliquer un traitement fongicide mixte à base de Manèbe + Soufre mouillable

Cenon,le 19 Juillet I973

L'Ingénieur d'Agronomie et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles chargés
des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU - C. VENEQUE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" Aquitaine
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux-Directeur Gérant:
L.BOUYX